



Séance	Assemblée technique C10m – procès-verbal
Date	7 septembre 2023, 20 heures
Lieu	Matran, Auberge du Tilleul
Sections	Présentes : 17 sections avec 28 délégués Absentes : 1 (Vuadens)
Comité	Présents : 5 = Daniel Roubaty (Président), Stéphane Broillet, Hermann Buntchu, Frédéric Descloux, Jacques Moullet (PV) Excusé : François Passaplan
Invités	Pascal Tinguely et Marcel Zürcher (Entraîneurs)

Thème	Suite ?
<u>1. Constitution de l'assemblée</u> <ul style="list-style-type: none">• Le Président salue les délégués.• Avec 33 votants, la majorité est fixée à 17. Aucun scrutateur n'est nommé.• L'ordre du jour est accepté tel que proposé.	
<u>2. Procès-verbal du 08.09.2022</u> <ul style="list-style-type: none">• Le procès-verbal a été mis à disposition sur le site. Il est approuvé à l'unanimité.	
<u>3. Maîtrises et programme cantonal</u> <ul style="list-style-type: none">• Les programmes sont inchangés. Les documents de commande sont remis dans l'enveloppe contenant les informations pour la saison et diverses cartes-couronne.• Le délai de retour au 10.01.2024 pour les maîtrises est à respecter absolument, sinon il ne sera pas possible de convoquer correctement les qualifiés.• Le décompte de fin de saison doit être fait avec le formulaire officiel.	
<u>4. Championnat de groupes et adaptation du règlement</u> <ul style="list-style-type: none">• Le comité propose un changement de règlement, à savoir qu'il ne sera plus possible de tirer le championnat de groupes uniquement au niveau cantonal. Les délégués acceptent ce changement à l'unanimité.• Les sociétés qui voudront participer à la finale fribourgeoise doivent donc s'inscrire au concours de groupes de la FST. En fonction de leurs résultats, les sociétés toucheront une carte-couronne.• Le total des deux premiers tours FST comptent pour la qualification cantonale.	
<u>5. Match et Relève (Entraînement, sélection)</u> <ul style="list-style-type: none">• St. Broillet explique l'organisation de ce domaine pour la saison 10m : Pascal Tinguely s'occupera des matcheurs et Marcel Zürcher de la relève.	



Thème	Suite ?
<ul style="list-style-type: none">• Marcel explique qu'il n'y aura pas de séance spéciale pour la formation des entraîneurs, mais que ceux-ci sont invités à venir observer un entraînement durant la saison. L'organisation des entraînements sera communiquée dès que le calendrier de saison aura été fixé. Tout le monde peut participer aux entraînements dès lors que l'envie de progresser est là et que la formation de base est acquise.• Pascal rappelle que les deux concours centraux seront le match romand et l'Interfédérations. Le programme sera aussi finalisé en fonction du calendrier FST. Il propose que la SFTS prenne en charge les frais d'inscription des jeunes Elite qui désirent participer aux Shooting Master.• Pascal aimerait organiser un cours de base 10m en début de saison. Jusqu'ici le cours était organisé trop tard dans la saison. En ayant fait ce cours, on peut fonctionner comme aide moniteur et envisager la formation d'entraîneur C.	
<p><u>6. Concours féd. Sociétés: dates 2023/lieu 2024 et adaptation du règlement</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Cette année, le concours aura lieu à St-Aubin, les 11, 24,25 et 26 novembre.• Puisque la FST a supprimé le classement par catégories séparées, nous adaptons notre règlement. Il y aura désormais un seul vainqueur du prix cantonal et non plus un par catégorie. Ce changement est accepté à l'unanimité.• Nous cherchons un organisateur pour 2024. Merci de s'adresser au comité.	
<p><u>7. Finales cantonales : lieu+dates 2024/lieu 2025</u></p> <ul style="list-style-type: none">• La finale 2024 aura lieu à La Roche (organisateur Pont-la-Ville), du 2 au 4 février. Le programme sera identique à celui de 2023. L'organisateur se réjouit de recevoir les tireurs fribourgeois et leur souhaite plein succès.• Les cibles sont louées par la SCTF et la SFTS. Nouvellement, les associations prennent aussi en charge les frais de transport du matériel. Le fournisseur pour 2024 sera SIUS.• La finale 2025 sera organisée par les tireurs au pistolet de Villeneuve.	
<p><u>8. Calendrier C10m</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le projet de calendrier est passé en revue et les dernières dates connues sont intégrées.	
<p><u>9. Propositions et divers</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Le Comité n'a pas reçu de propositions à traiter ce soir. Il n'en a pas non plus à soumettre à l'assemblée.• Le comité invite les sociétés à participer au tir de concours du jubilé de la FST. Il y a de belles médailles et une finale à la clef.• St. Broillet demande aux sociétés de veiller à ce que les jeunes participent aux qualifications pour les finales. Il analysera l'évolution des participations aux concours des jeunes. Si nous perdons des participants, nous mettons en danger notre relève.	

La séance est clôturée à 20 heures 55

Jacques Moullet, Secrétaire